

MAIRIE DE FORGES

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 4 MARS 2016 A 20 H 30

Le Vendredi 4 Mars 2016 à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de FORGES se sont réunis dans la Salle du Conseil, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

<u>Sont présents</u>: Mesdames BERNARD Micheline, DUPONT Cécile, GONÇALVES Sidalia, LE ROCHELEUIL Angélique. VILLAUDY TALLEC Isabelle, Messieurs BARITEAU Philippe, BERNARD Gilbert, DURRANT Arnaud, LUCAS Cédric, SAUNIER Jean-Luc, TERRIEN Philippe, formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil étant composé de quatorze Membres.

<u>Sont absents et excusés</u>: BARIL Maryline, LAFORGE Fabienne et RENOU Gérard qui *donne* pouvoir à Madame Isabelle VILLAUDY TALLEC.

La séance est ouverte sous la présidence de Micheline BERNARD, le Maire.

Gilbert BERNARD est élu Secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 20H30. Conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est publique.

L'ordre du jour est le suivant :

- > Approbation du compte-rendu du 3 Février 2016
- > Vote du compte administratif 2015
- > Affectation du résultat 2015
- > Vote du compte de gestion 2015
- > Préparation budgétaire 2016
- > Rue Délidon : Choix du maître d'œuvre
- > Mise en concurrence du contrat de groupe d'assurance du personnel
- > Modifications des statuts du SDEER
- > Subvention exceptionnelle à l'Association « Théâtre Tous Azimuts »
- > Validation de l'Agenda d'Accessibilité Programmé
- ➤ Travaux en cours
- > Questions diverses

> Approbation du Compte-rendu du 3 Février 2016

Madame le Maire présente le compte administratif 2015. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à $667\ 810,72\ \epsilon$, elles s'équilibrent avec les recettes de fonctionnement à $774\ 195,50\ \epsilon$. Compte tenu du résultat reporté de 2014 d'un montant de $18\ 335,02\ \epsilon$, le résultat 2015 en fonctionnement est donc de $+\ 124\ 719,80\ \epsilon$.

Au chapitre « Investissement », les dépenses s'élèvent à 190 796,44 € et les recettes à 377 849,70 €. Compte tenu d'un résultat reporté de 2014 de - 120 231,66 €, le résultat 2015 en Investissement se chiffre donc à + 13 434,91 €.

Les dépenses engagées reportées s'élèvent à 53 386,69 €.

En conséquence, le résultat 2015 à reporter en fonctionnement sur le Budget Primitif 2016 est donc de + 124 719,80 € tandis que le solde cumulé de la section d'investissement est de + 66 821,60 €.

Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité.

Le compte de gestion 2015 est de même adopté à l'unanimité.

Afin de préparer le budget primitif 2016, la commission « budget » est convoquée pour le 16 mars prochain.

- ➤ <u>Travaux rue Délidon</u>: Monsieur BARITEAU Philippe expose les demandes faites auprès du Syndicat de la Voirie et de SITEA Conseils pour choisir un maître d'œuvre en vue de la rénovation de ladite rue. Les entreprises sollicitées évaluent le montant des travaux à prévoir entre 250 000€ et 280 000€. Après débat, le choix du Conseil s'arrête, à l'unanimité, sur le bureau « SITEA Conseils ».
- > Madame le Maire explique que la Loi nous fait obligation de mettre en concurrence le contrat de groupe d'assurance statutaire du personnel contractualisé avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 17 auprès du groupe GENERALI pour les risques financiers encourus à l'égard du personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service. Le contrat actuel arrive à échéance au 31 Décembre 2016. Madame le Maire propose au Conseil Municipal de confier au Centre de Gestion la négociation d'un contrat de groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée en se réservant la faculté d'y adhérer.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- > Modifications des statuts du SDEER: Madame le Maire expose qu'il convient de délibérer afin d'autoriser le Syndicat Départemental d'Electrification et Equipement Rural (SDEER) d'ajouter à ses compétences actuelles la possibilité d'effectuer des rechargements pour véhicules électriques. Adoptée à l'unanimité.
- > <u>Subvention</u>: Madame le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la demande d'une subvention exceptionnelle par l'Association « Théâtre Tous Azimuts », celle-ci porte sur le financement à hauteur de 400 € de la prestation d'un pianiste pour un spectacle théâtral, composé de morceaux musicaux et chantés.

Délibération adoptée à l'unanimité.

<u>Validation de l'Agenda d'Accessibilité Programmé</u> : En l'absence de Monsieur RENOU Gérard, ce point est reporté.

>Travaux en cours :

- Salle des Associations: celle-ci peut être utilisée, il est convenu l'établissement d'un règlement concernant son utilisation par les Associations. La commission « Bâtiments » est chargée de faire une proposition.
- Logement communal: La locataire actuelle du « 4 rue Délidon » a fait part de son prochain départ. Elle a sollicité la Commune pour que sa fille qui vit actuellement avec elle et qui vient d'avoir un enfant puisse demeurer dans cet appartement. Dossier à suivre.
- <u>Cyclad</u>: Suite à la réunion concernant les « points noirs » de collecte, un état de la situation est fait.
- Monsieur SAUNIER présente le projet du CRER « Démo Sol » à propos de l'éventualité d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux, il souhaite que le Conseil examine prochainement ce projet. Il rappelle également que le Conseil Municipal a émis le souhait avec la Société VOL-V de nommer une Commission de suivi dans le cadre du projet d'implantation des éoliennes. Le Conseil Municipal évoque une liste de personnes à contacter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0H15.